

## Bulletin d'information municipal

AOÛT 2017

### ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

#### TAXES MUNICIPALES – 3<sup>e</sup> VERSEMENT

Nous vous rappelons que le **3<sup>e</sup> versement** des taxes municipales est dû pour le **31 août** prochain.

Vous pouvez effectuer votre paiement de la façon suivante :

- Chèque;
- Argent comptant;
- Carte de débit;
- Dans la plupart des institutions financières;
- Par mode électronique de la plupart des institutions financières.

#### SERVICE MUNICIPAL

Hôtel de ville

Nous joindre  (450) 454-4502

 [info@mst-michel.ca](mailto:info@mst-michel.ca)

#### Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi :	Vendredi
8h00 à 12h00	8h00 à 13h00
12h30 à 16h30	

## Festival de ST-MICHEL

Quand : Le samedi 26 août de 10h à 23h

Où : Derrière l'école St-Michel Archange

Accès au site gratuitement!

**11h :** Diva Malbouffa (Spectacle pour les enfants avec Nathalie Choquette)

**13h :** Mystérik (Spectacle de magie)

**14h à 17h :** Viens skater avec les pros de chez SPIN. Bienvenue aux débutants comme aux avancés, tout le matériel sera disponible sur place

Beaucoup d'artisans sur place prêts à faire découvrir leurs beaux produits.

#### Souper cochon braisé de 17h à 19h30

Coût des billets : 2/25\$ : 11 ans et plus (2/30\$ après le 23 août),

5\$ : 5 à 10 ans, Gratuit : 4 ans et moins

#### N'hésitez pas à communiquer avec nos vendeurs

Jean-Guy Hamelin: 450-454-6500

Catherine Lefebvre : 450-454-4829

Sylvain Lemieux : 450-454-6240

Normand Boyer : 514 292-6383

Mario Isabelle : 514-444-1643

Hôtel de ville : 450-454-4502

Vérifier également auprès de nos organismes.

Faites vite, les places sont limitées.

**Merci à tous les commanditaires de Saint-Michel qui ont contribué au Festival St-Michel 2017**

Boiseries BG

Construction J.B.Clermont

Entreprise électrique Christian Clermont inc

Ferti Technologies inc

Filtraqua Canada

Garage G & M Boyer inc

Groupe M.S. inc

Salades Cardinal

Transport St-Michel

### DEMANDE DE PERMIS

**N'attendez pas à la dernière minute.** Il est important de prendre rendez-vous avec le service de l'urbanisme avant d'entamer des travaux (construction, rénovation, agrandissement, etc.) Lorsque nous avons tous les documents nécessaires pour l'émission de votre permis et votre demande est conforme à nos règlements, nous pourrions procéder plus rapidement à l'émission de votre permis.

### ENTRETIEN DES TERRAINS

Afin de contribuer à l'embellissement de la Municipalité, nous vous invitons à faire un entretien régulier et constant de votre terrain et ainsi rendre notre Municipalité un endroit où il fait bon vivre.

### STATIONNEMENT DE NUIT ET PISTES CYCLABLES

Jusqu'au 15 novembre prochain, il est permis de stationner dans les rues, la nuit. Rappelons toutefois que pour des questions de sécurité publique, le stationnement des véhicules sur les pistes et bandes cyclables est **interdit** sur l'ensemble du territoire.

### VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

#### **Zone agricole :**

Nous tenons à vous informer que toutes les fosses septiques des résidences dans la zone agricole doivent être **vidangées à tous les deux ans**. Veuillez prendre note que la Municipalité possède une entente avec la compagnie Sanitaire Chayer inc. relativement au prix de la vidange.

Prix : valide jusqu'au 30 novembre 2017 : 145,00 \$ taxes en sus, pour les fosses septiques de 1000 gallons et moins (des frais de surcharge de carburant peuvent s'appliquer).

Lorsque vous faites vidanger votre fosse septique, **SVP nous faire parvenir une copie de votre facture** afin que nous puissions mettre à jour votre dossier.

#### **Périmètre urbain :**

Nous tenons à vous informer que la Municipalité procédera au mesurage de toutes les fosses septiques, dès le début du mois d'août. Ceci permet de vérifier si la vidange est nécessaire selon les mesures obtenues.

\*\*\* Pour toutes questions, nous vous invitons à nous contacter.

### HEURE DU CONTE ENSOLEILLÉE

L'heure du conte ensoleillée! Dans sa première édition de tente à lire, la bibliothèque vous invite à profiter de la température estivale pour découvrir de magnifiques histoires et bouquiner les samedis à 11h00.

**5 août :** Parc des Flamants

**19 août :** Parc de la Pigeonnière

## TRAVAUX PUBLICS

### VOYAGES DE TERRE

Nous acceptons de recevoir des sols d'excavation non contaminés qui proviennent exclusivement du territoire de la Municipalité. Le site de réception des sols est situé en arrière de la caserne de pompiers. Vous devez contacter au préalable le service d'urbanisme de la Municipalité pour obtenir l'autorisation nécessaire et défrayer le coût.

Tarif : Petit voyage : 10 \$ Gros voyage : 20 \$

### CONTENEUR À CARTON

La municipalité de Saint-Michel met à votre disposition un conteneur à carton situé à l'Hôtel de ville, disponible en tout temps. Afin de maximiser l'utilisation dudit conteneur, nous vous demandons de bien vouloir défaire vos boîtes de carton.

# SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

## FEU DE FORÊT ET DE CHAMPS

Afin de ne pas devenir le prochain responsable d'un incendie de forêt ou de végétation, voici quelques conseils à suivre :

- Avant tout brûlage ou activité / travaux en forêt, jetez un coup d'œil à l'indice de feu de la SOPFEU et à la météo;
- Tout brûlage doit être autorisé par le service de prévention des incendies;
- Lorsque que vous procédez à un brûlage ou un feu de joie, même lorsque l'indice de feu est bas, ne laissez jamais un feu sans surveillance;
- Ne jamais jetez ses mégots de cigarettes dans la végétation;
- En camping, respectez les consignes et les règlements ainsi vous éviterez tout risque d'incendie.

Avec ces quelques conseils vous permettrez d'éviter le pire. Soyez vigilant (te)!

**BAS**

**MODÉRÉ**

**ÉLEVÉ**

**TRÈS ÉLEVÉ**

**EXTRÊME**

(Indice officiel de la SOPFEU, nous vous invitons à consulter le site internet de la SOPFEU au [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca))

## AUTRES ORGANISMES

### ACTIVI JARDIN



Dans le cadre de la 23<sup>e</sup> édition du Grand Rassemblement Activi Jardin, le club FADOQ Sherrington invite la population le mardi 29 août 2017. Les festivités auront lieu au centre communautaire situé au 224, rue des Loisirs à Sherrington.

### CARAVANE DES CULTURES

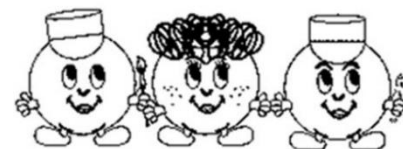
Venez encourager les producteurs d'ici. Vente de fruits et légumes produits localement à prix abordable

- Tous les samedis de 10h à 12h.
- Au coin de la rue Principale et la route 221
- Du 27 mai au 30 septembre 2017



### INSCRIPTIONS – LES CHOUPETTES ST-MICHEL

Les inscriptions auront lieu lundi le 28 août prochain, au local des Choupettes au 438, place St-Michel (au sous-sol de l'église). Pour plus d'informations, veuillez communiquer au [leschoupettesdestmichel@hotmail.com](mailto:leschoupettesdestmichel@hotmail.com) ou visiter le site internet de la Municipalité.



### COMPAGNE DE FINANCEMENT LES CHOUPETTES

Les Choupettes organisent une vente de hot-dogs le 10 août prochain de 14:30 à 21:00 au IGA Primeau et fils inc. de Saint-Rémi.

Date de tombée  
Pour la parution de septembre : 20 août 2017

# Échos du conseil

Lors de ses dernières séances, le conseil municipal a :

- Commandité la journée d'Activi Jardin qui doit avoir lieu le 29 août 2017 à Sherrington au montant de 200\$;
- Commandité la 3<sup>e</sup> édition du magazine de l'École Pierre-Bédard au montant de 100\$;
- Autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres pour octroyer les services professionnels pour un mandat de vérification externe pour les années 2017, 2018 et 2019;
- Adopté le règlement 2017-197-13 concernant la circulation et le stationnement afin d'ajouter 2 panneaux d'arrêt sur la rue Guérin (au coin de Lugano) et autoriser l'installation d'un dos d'âne sur la rue Grégoire;
- Rejeté toutes les soumissions reçues pour le réaménagement et l'agrandissement de la bibliothèque vu l'écart important entre l'estimation du projet détenue par la Municipalité et les montants des soumissions reçues.
- Présenté une demande d'aide financière auprès du Ministère de la Culture et des Communications pour le réaménagement et l'agrandissement de la bibliothèque municipale et a mandaté Massicotte, Dignard, Taillefer, Patenaude, atelier d'architecture, pour la rédaction technique de la demande de subvention;
- Souligné l'apport de madame Denise Ste-Marie, qui a contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des aînés, de leur condition et de leur place dans la société;
- Adopté le règlement d'emprunt numéro 2017-277 décrétant une dépense de 525 000\$ et un emprunt de 400 000\$ pour procéder au démantèlement de l'usine Neuchâtel et à des travaux de raccordement des résidences jusque-là desservies par cette station au réseau d'égout principal;
- Adopté le rapport annuel an 4 du plan de mise en œuvre préparé par le directeur du service de prévention des incendies de Saint-Michel;
- Vendu, sans garantie légale, des équipements non utilisés destinés à la formation des pompiers au montant de 4 151\$ (taxes exclues);
- Adjudgé des outils de désincarcération à CSE Incendie et Sécurité inc.;
- Autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres pour octroyer un contrat de déneigement et d'abrasif;
- Autorisé la signature d'un acte de servitude temporaire de passage à pied et en véhicule sur le lot 4 591 297 cadastre du Québec;
- Mandaté Dunton Rainville, avocats, afin de récupérer de la Municipalité de Sainte-Clotilde des sommes d'argent relatives à l'exploitation d'une carrière à Sainte-Clotilde;
- Autorisé le renouvellement de l'adhésion annuelle de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec;

## SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière aura lieu le 8 août 2017 à 19h30 à l'Hôtel de ville.